

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018
DELIBERATION N° 25

L'an deux mil dix huit, le cinq avril, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
06 avril 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE (à partir de 18h16), MM. NEYS (jusqu'à 23h20), UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme JUZAN, MM. ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, LALANNE (à partir de 18h45), SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE (à partir de 21h00), MEYZENC, MM. ESCAPIL-INCHAUSPE, LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mmes LARRE, ARAGON, PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme LAUQUE par M. LACASSAGNE jusqu'à 18h16, M. NEYS par M. SOROSTE à partir de 23h20, Mme LANGLOIS par M. ESCAPIL-INCHAUSPE, M. ARCOUET par M. SALDUCCI, M. LALANNE par M. ESMIEU jusqu'à 18h45, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE jusqu'à 21h00, Mme TAIEB par M. POCQ, Mme CANDILLIER par M. UGALDE, Mme BELBARAKA par M. LAIGUILLON, M. DAUBISSE par Mme DURRUTY.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Bisauta,

OBJET : DEVELOPPEMENT URBAIN – Portraits de quartiers – Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Sainte-Catherine et Cie.

Dans le cadre du portrait de quartier de Saint-Esprit, les habitants et commerçants ont souhaité pouvoir s'impliquer dans l'embellissement de la rue Sainte-Catherine, artère historique et commerçante du quartier. Dans le même temps était exprimé le souhait de mettre en place des « parcours jardinés » sur le quartier : implanter un jardin partagé dans le quartier, installer des espaces à jardiner au pied des immeubles lorsque cela est possible.

La Ville de Bayonne a décidé de soutenir la végétalisation de la rue Sainte-Catherine par les acteurs du quartier eux-mêmes, cette action étant menée comme une expérience préalable à la poursuite de « parcours jardinés » sur le quartier. Pour mobiliser les spiritains et marquer le début de l'opération, une grande fête a été organisée dans la rue au mois d'avril 2017. Répondant au mot d'ordre de la journée « *à vos brouettes et arrosoirs* », cette fête a donné la

mesure de l'implication des habitants, des commerçants et des associations dans l'animation et l'embellissement de leur quartier.

Le succès de cette végétalisation ne s'est pas démenti et la ville de Bayonne peut sereinement envisager de donner suite à cette opération.

Il est prévu pour cela de célébrer l'anniversaire de la végétalisation de la rue, le 21 avril prochain. Cette journée sera par ailleurs l'occasion de lancer deux opérations significatives pour le quartier et complémentaire à la végétalisation de la rue Sainte-Catherine : les premières plantations du jardin partagé au square du Marquisat et l'expérience de piétonisation de la rue de l'Esté que la Ville met à la concertation.

L'association Sainte-Catherine et Cie portera une grande partie des animations de la journée. Il est proposé de lui attribuer une subvention de 500 € pour assurer l'animation musicale (musiciens ambulants) et artistique de la journée (créations végétales).

Il est demandé au conseil municipal d'approuver cette subvention.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne